

MES OUTILS  
TRANSACTIONNELS

AFFAIRES



BANQUE  
LAURENTIENNE

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Mes Affaires, mes solutions</b>	
1.1. Mon compte bancaire	4
1.2. Mes trucs pour réduire mes frais de service	6
1.3. Mon forfait mensuel à frais fixes	8
<b>2. Mes services, mon efficacité</b>	
2.1. Mes services électroniques <i>BLCDirect Affaires</i>	10
2.2. Ma carte client et les guichets automatiques	11
<b>3. Mes compléments, mes ressources</b>	
3.1. Les périodes de retenue de mes fonds	14
3.2. Les frais à l'unité de mes services bancaires	15
3.3. Mes ressources	20

Tarifcation en vigueur à compter du 31 janvier 2018

Une seule recette permet de réduire au minimum vos frais bancaires d'affaires. C'est logique : il suffit de connaître vos habitudes transactionnelles. Prenez donc le temps de les analyser, de les évaluer, de les rationaliser. Une fois que vous les aurez bien cernées, choisir la solution la plus rentable deviendra un jeu d'enfant.

Le nombre moyen de transactions par mois, le type de dépôts effectués, le solde minimum du compte et l'utilisation de la devise américaine sont les éléments à considérer. Des choix avisés vous permettront d'exploiter nos comptes et nos forfaits. Pratiquement. Couramment.



## On change de date à 20 h 46.

À la Banque Laurentienne, la journée se termine à 20 h 45, heure de l'Est (HNE). Toute transaction effectuée à l'un de nos guichets automatiques ou par *BLC Direct* à partir de 20 h 46 est donc datée du lendemain.

## 1.1 MON COMPTE BANCAIRE

### LE COMPTE AFFAIRE<sup>1</sup>

#### Utilisation

Ce compte d'opérations est parfait pour les transactions bancaires usuelles. Offert avec un relevé bancaire mensuel papier ou électronique avec le service *postel*<sup>MC</sup> auquel il est possible de joindre les chèques tirés sur votre compte, il peut aussi être lié à l'un de nos forfaits Affaires. Il s'agit d'une excellente solution pour réduire vos frais de transaction !

#### Caractéristiques

##### Solde mensuel minimal de 1 250 \$

> Une transaction en succursale gratuite d'une valeur de 1,25 \$ pour chaque tranche de 1 250 \$ du solde minimal mensuel

#### Gestion<sup>2</sup>

> 8,00 \$ de frais mensuels fixes

#### Frais d'opérations

- > Des frais s'appliquent.
- > Dotez-vous d'un forfait bancaire pour couvrir les frais d'opération ou référez-vous à la section 3.2 pour connaître les frais à la carte.

### LE COMPTE QUOTIDIEN PLUS EN DOLLARS AMÉRICAINS

#### Utilisation

Ce compte de chèques spécial est conçu pour les transactions bancaires courantes en dollars américains. Les bénéfices et les frais sont d'ailleurs calculés en devise américaine. Il n'est pas accessible par *BLC Direct Affaires*. Les transactions doivent être effectuées en succursale. Toutefois, il est également possible d'effectuer des dépôts au guichet automatique ou à une boîte de dépôt 24 h<sup>2</sup>, sous certaines conditions. Ce compte ne peut être lié à aucun forfait bancaire. Vous pouvez l'obtenir avec des relevés bancaires papier ou électronique avec le service *postel*<sup>MC</sup>, selon votre préférence<sup>1</sup>. Aucun intérêt n'est versé sur ce compte.

#### Gestion<sup>3</sup>

> 5,50 \$ US de frais mensuels fixes

#### Frais d'opérations

##### Solde minimal mensuel de 3 000 \$ US et plus

> Aucuns frais pour les retraits et virements faits en succursale<sup>4</sup> ou pour les chèques

##### Solde mensuel de moins de 3 000 \$ US

- > 0,85 \$ US par chèque
- > 1,00 \$ US par retrait ou virement en succursale<sup>4</sup>

#### Frais de tenue de compte

##### Solde minimal mensuel de 3 000 \$ US et plus

> Aucuns frais mensuels<sup>1</sup>

##### Solde minimal mensuel de moins de 3 000 \$ US

- > Aucuns frais mensuels pour un relevé bancaire électronique avec le service *postel*<sup>MC5,6</sup>
- > 2,00 \$ US par mois pour un compte avec un relevé bancaire papier<sup>5</sup> (possibilité d'obtenir les chèques tirés sur votre compte)

<sup>1</sup>Si vous maintenez le solde de clôture minimal chaque jour du mois.

## 1.2 MES TRUCS POUR RÉDUIRE MES FRAIS DE SERVICE

Il suffit de bien peu de choses pour améliorer vos activités professionnelles, optimiser votre temps et réaliser des économies. Un brin d'analyse, un soupçon de discipline, une dose de bon sens et, bien sûr, quelques bonnes habitudes, dont les quatre ci-dessous. Essayez, vous verrez. C'est élémentaire !

- > Tirer profit des services BLC*Direct* Affaires.
- > Choisir le forfait qui convient le mieux à vos besoins actuels.
- > Réévaluer régulièrement vos besoins transactionnels et apporter les changements nécessaires.
- > Utiliser nos services de protection contre les découverts.

### Équation salubre

Plus vous êtes à votre affaire, moins vous payez de frais bancaires, moins vous avez de suivi à faire, plus votre gestion est exemblaïre !

## VOUS LANCEZ VOTRE ENTREPRISE ? ATTRAPEZ NOTRE OFFRE !

Bénéficiez de 50% de rabais pendant 6 mois<sup>7</sup> sur les frais mensuels du forfait Affaires 25 !  
Voilà comment nous aidons les jeunes entreprises de trois mois ou moins à bien démarrer en affaires. De plus, vous pouvez passer à un autre forfait en tout temps, selon la croissance de vos activités.

**VOIR LES DÉTAILS DU FORFAIT À LA PAGE SUIVANTE.**



## 1.3 MON FORFAIT MENSUEL À FRAIS FIXES

### TYPES DE FORFAITS AFFAIRES

Les activités de votre entreprise vous amènent à effectuer de nombreuses opérations bancaires ? Simplifiez-vous la vie avec l'un de nos forfaits Affaires® ! Vous pourrez dire adieu au suivi qui requièrent les transactions facturées à la pièce – et aux pertes de temps qui en découlent. De plus, vous maximiserez votre gestion et économiserez sur vos frais bancaires. Voilà une bonne affaire en tous points !

	FORFAIT AFFAIRES				
	10	25	45	65	90
Frais mensuels	15 \$	26 \$	40 \$	50 \$	75 \$
Nombre d'opérations mensuelles sans frais <sup>9</sup>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Guichet automatique Banque Laurentienne (dépôt, retrait, virement et paiement de facture)</li> <li>› BLCDirect Affaires (virement et paiement de facture)<sup>10</sup></li> <li>› Paiement direct Interac<sup>MD11</sup></li> <li>› Compensation de chèque</li> <li>› Dépôt et prélèvements automatiques</li> <li>› Dépôt 24 h<sup>2,12</sup></li> <li>› Dépôt en devise étrangère<sup>†</sup></li> </ul>	10	25	45	65	90
Dépôt en espèces au guichet automatique Banque Laurentienne sans frais de manutention	Jusqu'à 3 000 \$ par mois Pour les dépôts contenant de la monnaie, des chèques, le titulaire d'un forfait Affaires bénéficie de quatre transactions sans frais au guichet ou au comptoir par mois.				
Dépôt d'effets au guichet automatique Banque Laurentienne sans frais de manutention	Illimité				
Tenue de compte sans frais	✓	✓	✓	✓	✓
Accès aux services BLCDirect Affaires sans frais	✓	✓	✓	✓	✓
Relevé papier mensuel avec retour de chèques sans frais	✓	✓	✓	✓	✓
Ouverture de compte sans frais	✓	✓	✓	✓	✓
Rabais de 50 % sur les frais mensuels d'une Protection contre les découverts (jusqu'à 5 000 \$ par mois) <sup>13</sup>		✓	✓	✓	✓

<sup>†</sup> Un dépôt en devise étrangère (\$ US, €, £ ou CHF) effectué au guichet automatique Banque Laurentienne, équivaut à trois opérations bancaires. Communiquez avec votre succursale ou votre directeur de comptes pour choisir le forfait le plus approprié selon vos habitudes transactionnelles.

### TYPES DE FORFAITS AFFAIRES PERFORMANCE

Les activités de votre entreprise entraînent de plus en plus de transactions bancaires ? Passez en mode « Performance » ! Très polyvalents, nos forfaits Affaires Performance<sup>6</sup> vous permettent d'effectuer une multitude de transactions sans accumuler de frais à tout coup. Une excellente solution quand votre organisation croît à la hauteur de vos ambitions.

	FORFAITS AFFAIRES PERFORMANCE			
	150	180	225	300
Frais mensuels	100 \$	125 \$	175 \$	225 \$
Nombre d'opérations mensuelles sans frais <sup>9</sup>	150	180	225	300
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Guichet automatique Banque Laurentienne (dépôt, retrait, virement et paiement de factures)</li> <li>› BLCDirect Affaires (virement et paiement de facture)<sup>10</sup></li> <li>› Compensation de chèque</li> <li>› Dépôt et prélèvements automatiques</li> <li>› Dépôt 24 h<sup>2</sup></li> <li>› Dépôt en devise étrangère<sup>†</sup></li> <li>› Dépôt en succursale</li> </ul>	125 par mois	155 par mois	195 par mois	265 par mois
	25 par mois	25 par mois	30 par mois	35 par mois
Dépôt en espèces sans frais de manutention	Jusqu'à 10 000 \$ par mois	Jusqu'à 15 000 \$ par mois	Jusqu'à 20 000 \$ par mois	Jusqu'à 20 000 \$ par mois
Dépôt d'effets sans frais de manutention	Illimité			
Tenue de compte sans frais	✓	✓	✓	✓
Dépôt 24 h <sup>2</sup> sans frais d'utilisation annuels	✓	✓	✓	✓
Sacs jetables pour dépôt 24 h <sup>2</sup> sans frais	50 par an		100 par an	
Accès aux services BLCDirect Affaires sans frais	✓	✓	✓	✓
Relevé papier mensuel avec retour de chèques sans frais	✓	✓	✓	✓
Une confirmation bancaire sans frais par an	✓	✓	✓	✓

## 2.1 MES SERVICES ÉLECTRONIQUES BLCDIRECT AFFAIRES

Que ce soit par Internet ou par téléphone, nos services *BLCDirect Affaires* vous permettent de réaliser une foule d'opérations bancaires. À votre convenance. De façon autonome. Pour en tirer avantage, il suffit de vous inscrire moyennant des frais mensuels fixes modiques.

Pour en tirer avantage, il suffit de vous inscrire en composant le 1 800 252-1846 (sans frais).

### BLCDIRECT AFFAIRES PAR INTERNET

Une fois inscrit, il suffit de vous rendre au [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca) et de saisir votre numéro d'accès et votre mot de passe. Vous pourrez ainsi accéder à vos produits bancaires, suivre leur évolution et effectuer vos transactions<sup>1</sup>, et ce, peu importe l'endroit où vous êtes, l'heure de la journée ou la date. Le tout, aussi souvent que vous le souhaitez et en toute sécurité. On vous inscrit ?

### BLCDIRECT AFFAIRES PAR TÉLÉPHONE

Vous n'avez pas accès à Internet ni à un guichet automatique ? Utilisez le téléphone ! Notre numéro sans frais (1 800 252-1846) vous permet également d'accéder à votre compte et de réaliser certaines transactions bancaires usuelles. Ici comme ailleurs.

## 2.2 MA CARTE CLIENT ET LES GUICHETS AUTOMATIQUES

Votre carte client vous donne accès à votre argent en tout temps par l'entremise de notre réseau de guichets automatiques et du réseau THE EXCHANGE<sup>MD</sup>. Celle-ci vous permet de réaliser facilement la plupart de vos opérations bancaires courantes (retrait, dépôt, virement entre vos comptes Banque Laurentienne, etc.). Accédez à plus de 3 600 guichets automatiques situés aux quatre coins du pays, dont 900 au Québec.

De plus, bénéficiez en toute sécurité de nos services affiliés aux réseaux Interac<sup>MD1</sup> et PLUS\*, qui vous donnent accès à plus de 800 000 guichets automatiques ailleurs au Canada et dans le monde.



### Les services électroniques BLCDirect Affaires

- > Pratiques
- > Économiques
- > Sécuritaires
- > Simples d'utilisation
- > Disponibles en tout temps et partout !



## PRINCIPALES OPÉRATIONS BANCAIRES<sup>14</sup> RÉALISABLES AVEC LES SERVICES ÉLECTRONIQUES BLCDIRECT AFFAIRES

OPÉRATIONS BANCAIRES
Vérification du solde de votre compte
Vérification du solde de votre carte de crédit Visa Affaires ou Visa Affaires Performance Banque Laurentienne
Vérification du solde de votre prêt hypothécaire, de votre prêt commercial et de vos autres produits d'investissement
Virement entre vos comptes détenus à la Banque Laurentienne
Délégation d'accès informationnel ou transactionnel aux divers représentants de votre entreprise
Dépôt et retrait d'argent
Dépôt en devise étrangère (\$ US, €, £ ou CHF) <sup>†</sup>
Consultation de vos factures courantes
Paiement de vos factures
Obtention de l'historique des opérations dans votre compte
Obtention de l'historique des opérations de votre carte Visa Affaires Banque Laurentienne
Téléchargement de l'historique de vos opérations dans votre logiciel de gestion financière ( <i>Quicken, Money</i> )
Archivage des factures payées et des relevés pour une période de sept ans avec le service postel <sup>MC</sup>
Déclaration et remise gouvernementales
Changement de NIP

<sup>†</sup> Délai de traitement maximal de trois (3) jours ouvrables pour le dépôt en dollars américains et de six (6) jours ouvrables pour les autres devises.

BLCDIRECT AFFAIRES		GUICHET AUTOMATIQUE	
EN LIGNE	TÉLÉPHONIQUE OU MOBILE	BANQUE LAURENTIENNE	RÉSEAU THE EXCHANGE <sup>MD</sup>
✓	✓	✓	✓
✓	✓		
✓			
✓	✓	✓	✓ <sup>15</sup>
✓			
		✓ <sup>15</sup>	✓ <sup>15</sup>
		✓	
✓			
✓	✓	✓	
✓			
✓			
✓			
✓			
		✓	✓



### Pratique et écologique

Ne laissez plus vos factures s'empiler : réglez-les en ligne ! Grâce à notre service de facturation électronique postel<sup>MC</sup>, vous recevez et payez vos comptes par Internet au moyen de BLCDirect Affaires. Vous pouvez même les archiver pour une période de sept ans. Moins de papier, plus de simplicité. Ça, c'est de l'efficacité !

### 3.1 LES PÉRIODES DE RETENUE DE MES FONDS

La Banque procède à des retenues de fonds lors du dépôt de chèques et d'effets de commerce (l'« Effet ») dans votre compte, faits au comptoir des succursales ou de toute autre manière. La levée de la retenue de fonds ne signifie pas que le chèque ou autre Effet ne puisse plus être refusé pour un autre motif après l'expiration de la période de retenue. Le montant du chèque pourrait être imputé à votre compte.

Dans le cas d'une entreprise admissible au sens du *Règlement relatif à l'accès aux fonds* (DORS/2012-24) seulement, soit une entreprise détenant un crédit autorisé de moins de un million de dollars, comptant moins de 500 employés et ayant des revenus annuels de moins de 50 millions de dollars, la retenue effectuée par la Banque est assujettie à un délai maximal comme suit<sup>16</sup> :

#### Effet tiré sur une succursale d'une institution financière située au Canada

Dépôt au comptoir d'une succursale de la Banque :

- › Effet d'au plus 1 500 \$ : retenue maximale de quatre jours ouvrables;
- › Effet de plus de 1 500 \$ : retenue maximale de sept jours ouvrables.

Dépôt effectué de toute autre manière :

- › Effet d'au plus 1 500 \$ : retenue maximale de cinq jours ouvrables;
- › Effet de plus de 1 500 \$ : retenue maximale de huit jours ouvrables.
- › La période de retenue maximale lors d'un dépôt de chèques ou d'argent comptant est de cinq jours ouvrables, quel que soit le montant déposé.

#### Effet tiré d'une succursale d'une institution financière située ailleurs qu'au Canada et effet en devise étrangère

- › Effet tiré aux États-Unis et effet en devise américaine : retenue maximale approximative de 20 jours ouvrables;
- › Effet tiré ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis et effet en devise étrangère : retenue maximale approximative de 30 jours ouvrables.

### LA PROLONGATION DE LA RETENUE

Dans certaines circonstances, les périodes de retenue de fonds peuvent être prolongées, sans égard à l'institution financière sur laquelle l'effet est tiré. Voici les raisons qui permettent à la Banque de retenir vos fonds plus longtemps que pour les périodes indiquées ci-dessus :

- › le compte de votre entreprise présente un découvert croissant qui n'est pas réduit par des dépôts;
- › il y a eu une révision à la baisse de la cote de crédit ou d'autres cotes de

- comportement qui peuvent influencer le risque de crédit de l'entreprise;
- › il s'est produit un changement inexplicable dans l'historique des dépôts de chèques ou d'autres effets dans le compte;
- › un nombre élevé de chèques ou d'autres effets déposés sont refusés par d'autres institutions, ce qui peut influencer sur le solde disponible du compte;
- › votre entreprise fait l'objet d'un avis de faillite ou d'un avis de mesures prises par des créanciers;
- › votre compte est ouvert depuis moins de 90 jours;
- › L'effet présente des anomalies qui nécessitent des vérifications plus approfondies;
- › L'effet a été endossé plus d'une fois;
- › L'effet est périmé.

### 3.2 LES FRAIS À L'UNITÉ DE MES SERVICES BANCAIRES<sup>17</sup>

#### APPROVISIONNEMENT

Billets de banque	1,90 \$ par tranche de 1 000 \$
Rouleaux de pièces de monnaie	0,15 \$ par rouleau (min. 1,50 \$)
Service de dépôt 24 h <sup>2</sup>	
› Utilisation du service	35,00 \$ par an
› Achat de 50 sacs jetables	25,00 \$

#### DÉCOUVERTS

Insuffisance de fonds dans le compte du client de l'entreprise	
› Prélèvement automatique ou chèque déposé dans le compte du client de l'entreprise et retourné à l'entreprise	7,00 \$ par effet
Insuffisance de fonds dans le compte de l'entreprise	
› Prélèvement automatique ou chèque accepté par la Banque	Min. de 5,00 \$ par effet (plus frais d'intérêt)
› Prélèvement automatique ou chèque refusé par la Banque	65,00 \$
Protection contre les découverts <sup>13</sup> (une protection utile si vous manquez occasionnellement de liquidités pour couvrir un chèque ou si vous avez besoin de fonds à court terme)	5,00 \$ par mois

## RENSEIGNEMENTS

Frais d'administration pour chaque paiement et chaque demande et divulgation de renseignements effectués par un tiers relativement à une procédure administrative ou judiciaire, en vertu des lois applicables (p. ex. : saisie, faillite, validation de crédit)	10,00 \$
<b>Recherche liée à un compte</b> > Moins de 90 jours suivant la date de la transaction > 90 jours et plus suivant la date de la transaction	5,00 \$ par effet 40,00 \$ de l'heure (min. 20,00 \$, taxes en sus)
Relevé de compte papier supplémentaire ou intermédiaire	5,00 \$ par relevé
Renseignements sur l'historique de votre compte	5,00 \$ par compte
<b>Renseignements sur le solde du compte</b> > À un guichet automatique Banque Laurentienne, par BLC Direct Affaires ou en personne à la succursale > Par appel téléphonique à la succursale	Aucuns frais  5,00 \$

## CHÈQUES

<b>Chèque officiel</b> > 1 000 \$ ou moins > Plus de 1 000 \$	7,50 \$ 10,00 \$
<b>Chèque non encodé, biffé ou ne respectant pas les normes d'encodage magnétique</b>	5,00 \$
<b>Chèque visé (pour un détenteur de compte seulement)</b>	10,00 \$
<b>Opposition au paiement d'un chèque ou à un débit préautorisé</b> > Information complète fournie par le client > Information incomplète fournie par le client	13,00 \$ 20,00 \$

## DÉPÔTS

Dépôt de chèques au compte Affaires	0,22 \$ par effet
Dépôt de chèques (\$ US) au compte Le Quotidien Plus (\$ US)	0,25 \$ US par effet
<b>Dépôt de billets</b> > Comptés (par tranche de 1 000 \$ - minimum de 2,25 \$) > Non comptés (par tranche de 1 000 \$ - minimum de 2,50 \$)	2,25 \$ 2,50 \$
Dépôt de rouleaux de pièces de monnaie	2,50 \$ par 100 \$

## SERVICES INTERNATIONAUX

**Devises étrangères acceptées : dollar américain (\$ US), euro (€), livre sterling (£) et franc suisse (CHF)**

<b>Billets en dollars américains</b> > Vente de billets d'un montant inférieur à 1 000 \$ (calculé en dollars canadiens) > Rachat de billets en dollars américains équivalent à 50 \$ CA et moins	3,00 \$  Aucuns frais
<b>Chèque libellé en devises étrangères et tiré sur un compte en dollars canadiens</b>	15,00 \$
<b>Effets en devises étrangères expédiés en collection, effets en devises étrangères expédiés en collection et retournés impayés, effets en devises étrangères reçus en collection</b>	40,00 \$ <sup>18</sup>
<b>Effets en devises étrangères ayant été déposés dans un compte en dollars canadiens puis retournés impayés</b>	20,00 \$ <sup>18</sup>
<b>Encaissement ou dépôt d'effets en devises étrangères dans un compte en dollars canadiens</b> > Égal ou inférieur à 50 \$ CA > 50,01 \$ CA à 1 000 \$ CA > Supérieur à 1 000 \$ CA (Lors du retour, pour insuffisance de fonds ou tout autre motif, d'un chèque en devises étrangères ayant été dans un compte en dollars canadiens le client assumera toute perte résultant de la fluctuation du taux de change applicable à la devise entre la date du dépôt du chèque et sa date de retour.)	Aucuns frais 6,00 \$ 9,00 \$
<b>Mandat en dollars canadiens ou américains</b> > Émission > Photocopie	7,50 \$ 10,00 \$
<b>Opposition de paiement sur un mandat en dollars canadiens ou américains</b>	20,00 \$ <sup>18</sup>
<b>Retour d'un effet en devises étrangères</b>	15,00 \$ + frais du correspondant
<b>Télévirement</b> > Expédié au Canada > Expédié à l'étranger > Reçu d'une autre institution financière	Min. de 20,00 \$ Min. de 30,00 \$ 15,00 \$

## DIVERS

La Trousse l'Indispensable<sup>MC</sup> est disponible sur demande.  
Les frais sont assumés par le client.

Retrait et virement en succursale	1,25 \$
BLCDirect Affaires (par Internet ou par téléphone)	6,95 \$ par mois
<b>Compte inactif</b> Aucune transaction effectuée depuis au moins un an > Si le client répond à l'avis d'inactivité du compte > Si le client ignore l'avis - pour la 1 <sup>re</sup> année d'inactivité - de la 2 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup> année d'inactivité - de la 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année d'inactivité - pour la 9 <sup>e</sup> année d'inactivité  (Si le solde est inférieur au montant à percevoir, les frais correspondent alors au solde résiduel.)	Aucuns frais  15,00 \$ 30,00 \$ par an 40,00 \$ par an 45,00 \$ par an
<b>Confirmation bancaire</b>	Min. 35,00 \$
<b>Demande spéciale liée à un compte</b>	40,00 \$ de l'heure (min. de 20,00 \$, taxes en sus)
<b>Effet postdaté détenu pour dépôt ou traitement ultérieur</b>	5,00 \$
<b>Effet reçu par la poste pour dépôt au compte</b>	5,00 \$
<b>Envoi d'un avis par la poste</b>	2,50 \$
<b>Fermeture de compte</b> > Ouvert depuis 90 jours ou moins (dans la devise du compte) > Ouvert depuis plus de 90 jours	20,00 \$ Aucuns frais
<b>Frais d'expédition d'un Virement Interac<sup>MD19</sup></b>	1,00 \$
<b>Frais de traitement d'un paiement de facture</b> > En succursale > Au guichet automatique de la Banque Laurentienne ou par BLCDirect Affaires (Lors du paiement d'une facture en succursale, au guichet automatique ou par BLCDirect Affaires, les frais de retrait liés à un compte s'ajoutent aux frais de traitement de paiement de facture, s'il y a lieu.)	2,25 \$ par facture 1,00 \$ par facture

## DIVERS

<b>Ouverture de compte Affaires</b>	Min. 25,00 \$
<b>Remplacement d'une carte client</b> À partir du 2 <sup>e</sup> remplacement au cours de la même année	5,00 \$ par carte supplémentaire
<b>Service de Paiement direct Interac<sup>MD</sup></b>	1,00 \$ par transaction
<b>Service de contrôle de l'image-chèque</b>	25,00 \$ par compte (taxes en sus)
<b>Taux d'intérêt sur un découvert non autorisé</b>	22 %
<b>Transfert de solde d'un compte vers une autre institution financière</b>	24,00 \$
<b>Frais d'accès au réseau pour un guichet automatique</b> > Guichet automatique du réseau THE EXCHANGE > Guichet automatique Banque Laurentienne > Guichet automatique du réseau Interac <sup>MD</sup> > Guichet automatique du réseau PLUS* > Guichet automatique du réseau Accel <sup>®</sup>	Aucuns Aucuns 1,50 \$ 4,00 \$ Des frais peuvent s'appliquer.
<b>Frais de transaction au guichet automatique</b> > Retrait > Virement  > Conversion de devises étrangères pour toute transaction aux guichets du réseau PLUS* (à l'étranger) (Les transactions effectuées par l'entremise d'un guichet automatique comportent les frais liés au compte courant.)	1,00 \$ 1,00 \$  Taux de change en vigueur au moment de la transaction, majoré de 2,5 % du montant converti
<b>Virement de fonds effectué par téléphone</b>	5,50 \$
<b>Impression d'un relevé partiel au guichet</b> (historique des 10 dernières opérations du dernier trimestre)	Aucuns

## Avis de modification des frais

La Banque Laurentienne se réserve le droit de modifier ou d'introduire de nouveaux frais en faisant parvenir un avis écrit aux clients qui reçoivent un état de compte ou, dans tous les autres cas, en affichant les changements dans ses succursales et/ou à ses guichets automatiques.

### 3.3 MES RESSOURCES

La Banque Laurentienne met tout en œuvre pour assurer la satisfaction de sa clientèle. N'hésitez jamais à nous faire part de vos commentaires ou de vos plaintes. Procédures de règlement :

**ÉTAPE 1 :** Adressez-vous en premier lieu à la direction de votre succursale ou au Centre Télébancaire de la Banque Laurentienne :

Téléphone : 514 252-1846 ou 1 800 252-1846 (sans frais).

Courriel : [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca) sous l'onglet « Contactez-nous ».

Vous n'avez pas obtenu satisfaction ?

**ÉTAPE 2 :** Communiquez avec le service Requêtes clients de la Banque Laurentienne :

Banque Laurentienne

Requêtes clients

1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 600, Montréal (Québec) H3G 0E5

Téléphone : 514 284-3987 ou sans frais 1 877 803-3731

Télécopieur : 514 284-3988

Courriel : [requetes\\_clients@banquelaurentienne.ca](mailto:requetes_clients@banquelaurentienne.ca)

**ÉTAPE 3 :** Si le problème n'est pas résolu à votre satisfaction après avoir franchi cette deuxième étape, vous pouvez communiquer avec le bureau de l'Ombudsman de la Banque Laurentienne, préférablement par écrit, par l'un des moyens de communication suivants :

Banque Laurentienne

Bureau de l'ombudsman

1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 600, Montréal (Québec) H3G 0E5

Téléphone : 514 284-7192 ou sans frais 1 800 479-1244

Télécopieur : 514 284-7194 ou sans frais 1 800 473-4790

Courriel : [ombudsman@banquelaurentienne.ca](mailto:ombudsman@banquelaurentienne.ca)

**ÉTAPE 4 :** Ultiment, vous avez la possibilité de communiquer avec l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) par l'un des moyens de communication suivants :

401, rue Bay, bureau 1505, C.P. 5, Toronto (Ontario) M5H 2Y4

Téléphone : 416 287-2877 ou sans frais 1 888 451-4519

Télécopieur : 416 225-4722 ou sans frais 1 888 422-2865

Courriel : [ombudsman@obsi.ca](mailto:ombudsman@obsi.ca)

Vous pouvez également communiquer avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) par l'un des moyens de communication suivants :

427, avenue Laurier Ouest, 6<sup>e</sup> étage, Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone : 613 996-5454 ou sans frais 1 866 461-2232

Télécopieur : 613 941-1436 ou sans frais 1 866 814-2224

Site Internet : [www.fcac-acfc.gc.ca](http://www.fcac-acfc.gc.ca)

## NOTES JURIDIQUES

THE EXCHANGE<sup>MD</sup> et Accel<sup>®</sup> sont des marques déposées de Fiserv<sup>MD</sup>, Inc., autorisées à être utilisées au Canada par la société en commandite des services FICANEX<sup>MD</sup>.

postel<sup>MC</sup> est une marque de commerce de la Société canadienne des postes.

Interac<sup>MD</sup> et Virement Interac<sup>MD</sup> sont des marques déposées d'Interac inc. utilisées sous licence.

\* Marque de commerce de Visa International Service Association et utilisée sous licence.

Le contenu du présent dépliant est fourni à titre d'information seulement et ne constitue pas une offre d'achat des produits et services de la Banque Laurentienne ou de ses filiales (collectivement la « Banque »). Cette information est de portée générale et ne constitue pas des conseils en placements, comptables, juridiques ou fiscaux et ne devrait pas être utilisée comme telle. Les calculs, les exemples ou les projections mathématiques sont fournis à titre d'illustrations seulement. L'information fournie est, à la connaissance de la Banque, exacte au moment où elle est présentée. Cependant, la Banque ne peut garantir qu'elle est exacte ou complète ou qu'elle le sera en tout temps. Veuillez consulter des professionnels qualifiés qui vous conseilleront selon vos besoins, votre profil d'investisseur et votre situation financière. Chaque produit ou service est assujéti à une entente comprenant les modalités qui lui sont applicables.

1. Les opérations de retrait et de débit sont permises au guichet ou avec BLC Direct Affaires uniquement pour un client détenteur d'un compte à une seule signature.
2. Inscription requise pour utiliser la boîte de dépôt 24 h. Veuillez vous renseigner sur les modalités et disponibilité du service en succursale.
3. Compris dans les frais d'administration, s'il y a lieu.
4. Un retrait ou un paiement de facture effectué à même un chèque déposé en succursale est considéré comme un retrait en succursale. Notez que les frais de traitement en succursale sont en sus.
5. Vous recevez un relevé bancaire uniquement lorsque vous effectuez plus de cinq opérations par mois. Les frais de tenue de compte applicables continuent d'être facturés à votre compte.
6. Vous devez vous inscrire au service postel<sup>MC</sup> pour accéder à vos relevés électroniques.
7. Le rabais sur le tarif mensuel est applicable pour une période de six mois à compter de la date d'adhésion.
8. Les avantages d'un programme ou d'un forfait ne peuvent être combinés à aucune autre offre de la Banque Laurentienne. Un forfait s'applique à un seul compte bancaire à la fois.
9. Les frais courants s'appliquent à toute opération excédant celles qui sont comprises dans le forfait.
10. Les frais liés aux remises gouvernementales provinciales ou fédérales sont exclus du forfait et sont imputés au client.
11. Certains exploitants de guichets automatiques et certains marchands exigent des frais d'utilisation. Ces frais ne sont pas des frais de service de la Banque Laurentienne.
12. Les sacs jetables ne sont pas inclus dans ce forfait.
13. Sous réserve de l'approbation de crédit. Les frais d'intérêt sont toujours applicables.
14. Des frais peuvent s'appliquer pour certaines opérations bancaires.
15. Ce service est disponible pour les clients qui détiennent un compte où la signature d'un seul détenteur est requise pour effectuer des opérations.
16. Si votre entreprise ne se qualifie pas d'« entreprise admissible », veuillez vous référer à la documentation signée lors de l'ouverture de votre compte.
17. Tous les frais mentionnés dans la présente rubrique ne sont liés à aucune de nos cartes Visa.
18. Les frais de la banque émettrice (s'il y a lieu) et les frais de correspondance sont en sus.
19. Les frais de Virement Interac<sup>MD</sup> de 1,00 \$ ne sont pas remboursables. Frais de retrait en sus si vous ne détenez pas de forfait ou si vous dépassez le nombre de transactions mensuelles incluses dans votre forfait.



Imprimé sur du Rolland Enviro Print, contenant 100% de fibres postconsommation et fabriqué à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®. Procédé sans chlore. Garant des forêts intacts et ECOLOGO 2771.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre directeur de compte ou votre conseiller en succursale.

Composez le 514 252-1846 ou le 1 800 252-1846 (sans frais), ou visitez le [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca).



**BANQUE  
LAURENTIENNE**